



Relevé de décisions du Conseil Municipal du 26 septembre 2024

Etaient présents : Mesdames et Messieurs De LACHEISSERIE Bertrand; LOCHON Nadine; POIRIER Jean-Pierre; COUVÉ Nicolas; PESCHEUR Caroline; ASSELIN Laurence ; TAILLAND Laurent ; MEUNIER Mélanie ; Formant la majorité des membres en exercice.
Absent(s) excusé(s) : LAIGNEL William ; SABRE Sandrine; Stéphanie DANDREL
Absent(s) non excusé(s) : HERBEAUX Alain ; LEROY Mathieu; ROSSARD Claude
Procuration(s) : 2

Le conseil se tient dans la salle du conseil.

1/ Approbation du CR du conseil précédent
Décision : adopté

2/ Demandes de subventions d'association
Décision : contre

3/ Demande d'un fond de concours pour le city stade de 24 000 € demandé à la Communauté de communes
Décision : adopté

4/ Dissolution des budgets eau et assainissement : Compte tenu du transfert de compétences au 1 janvier 2025 vers la Communauté de communes, ces budgets seront dissous au 31 décembre 2024
Décision : adopté

5/ Remboursement achat de vêtement de sécurité par un personnel
Décision : adopté

6/ Création d'un poste de contractuel permanent pour maintenir le fonctionnement de la garderie avec le personnel actuel
Décision : adopté

7/ Admission en non-valeur d'éléments non payé des budget eau et assainissement pour un montant de 605,80 €
Décision : adopté – 1 abstention

8/ Achat d'un véhicule pour remplacer la voiture de la commune qui au vu du contrôle technique n'est économiquement non réparable
Décision : adopté

8/ Contrat de prévoyance statutaire : un nouveau contrat est proposé par le centre de gestion à compter du 1 janvier pour remplacer celui existant. Ce contrat permet le remboursement dans certaines conditions des absences du personnel
Décision : adopté

9/ Consultation photovoltaïque de la Chambre d'agriculture. Il est constaté que dans la cartographie proposé le terrain à proximité du lagunage n'est pas reconnu. Il est proposé de donner un avis en faveur de la reconnaissance de cette espace
Décision : adopté

10/ questions diverses

- Demande d'aide au permis de conduire : refusé
- Dépôt sauvage au Bois Carron : mettre à l'étude la fermeture du chemin d'accès principal
- RGPD : Les services de la mairie doivent finaliser leur mise aux normes sur ce sujet
- Adressage : la base des adresses de la commune va être mise à jour avec le concours de la poste. Il est demandé de remonter les difficultés pouvant exister.
- Gens du voyage : les réglementations actuelles ne peuvent pas empêcher leur installation. La municipalité fait au mieux avec cette situation
- Rue des oiseaux à Chigneaux : il conviendra d'étudier la réfection de la route et la suppression des poteaux inutiles lors du prochain budget
- Ecole : arrivé d'une nouvelle directrice et de deux nouvelles enseignantes
- Livres pour Noël : il est acté de ne pas réorganiser d'arbre de Noël et de distribuer en remplacement des livres aux enfants scolarisés à l'école.
- 11 novembre : Une invitation sera envoyée aux personnes concernées avec un retour pour le 1 novembre
- Affichage des horaires de car : il est demandé pour la prochaine rentrée scolaire d'afficher les horaires de car dans les abris bus